



**Le Plan Local d'Urbanisme**

Comme annoncé dans Le fil d'infos n°5, le 10 juin 2021 a eu lieu une première réunion publique de présentation de la démarche globale, suivie d'un échange autour "Des manières d'habiter La Gacilly".

**Des réunions thématiques à suivre ...**

auxquelles tous les habitants de la commune sont invités :

- ① 15 juin 18h : "Des dynamiques sociales du territoire"
- ② 21 juin 19h30 : "Du développement de l'économie locale"
- ③ 23 juin 19h : "Des espaces naturels et agricoles"

Autres rendez-vous pour les acteurs des secteurs concernés :

- ④ 28 juin 14h : enseignes et devantures (médiation)
- ⑤ 2 juil. 14h30 : chefs d'exploitations agricoles (permanence)
- ⑥ 13 sept. 19h30 : enseignes et devantures (conception)

**Beaucoup d'informations sur le PLU à votre disposition ...**

- Au fur et à mesure de l'avancée des travaux de révision du PLU, les informations seront disponibles sur le site internet de la mairie onglet *vie municipale* rubrique *révision du PLU*.

- D'autre part, Le Fil d'Actu n° 10 (bulletin municipal) qui vous parviendra début juillet aura aussi une page sur ce sujet.

**Travaux sur la route dite de Roussimel (Glénac)**



À la fin juin, la route dite de Roussimel (de l'hippodrome au lotissement du Héron à Glénac) sera en travaux de réfection totale du revêtement.

Voici le planning des travaux :

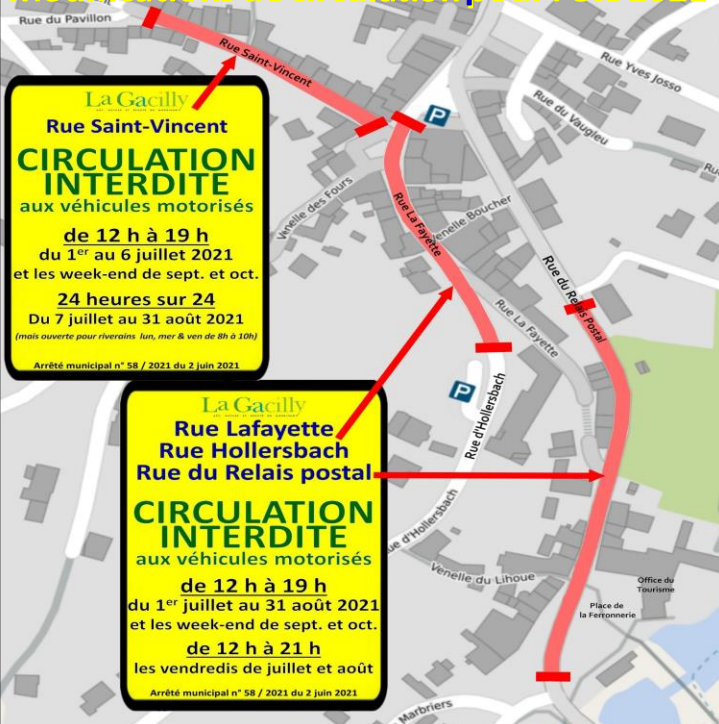
**Mer 23 juin** : préparation travaux -> **circulation alternée**

**Jeu 24 Ven 25 juin** : enrobés -> **route barrée.**

**Mar 29 et Mer 30** : calage accotements -> **route barrée.**

Pensez à prévoir ces perturbations sur vos agendas !

**Modifications de circulation pour l'été 2021**



**La Gacilly**  
**Rue Saint-Vincent**  
**CIRCULATION INTERDITE**  
aux véhicules motorisés  
de 12 h à 19 h  
du 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2021  
et les week-end de sept. et oct.  
**24 heures sur 24**  
Du 7 juillet au 31 août 2021  
(mais ouverte pour riverains lun, mer & ven de 8h à 19h)  
Arrêté municipal n° 58 / 2021 du 2 juin 2021

**La Gacilly**  
**Rue Lafayette**  
**Rue Hollersbach**  
**Rue du Relais postal**  
**CIRCULATION INTERDITE**  
aux véhicules motorisés  
de 12 h à 19 h  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021  
et les week-end de sept. et oct.  
de 12 h à 21 h  
les vendredis de juillet et août  
Arrêté municipal n° 58 / 2021 du 2 juin 2021

**Spécial élections des 20 et 27 juin**



**LA GACELINETTE Rando VTT et pédestre**  
**Dimanche 4 juillet 2021** A partir de 7h30

Départ au Stade de foot La Chapelle G<sup>ine</sup> -

Org: RANDO CLUB DE L'AFF



**La Gacilly Naturellement !**

**Marché nocturne**

dans les rues de La Gacilly  
tous les vendredis de 18h à 21h  
à partir du 2 Juillet jusqu'au 27 Août

Vous souhaitez exposer ?  
Emplacement pour tout l'été 90€  
(10€ la place)

Règlement par chèque  
(Aucune inscription ne sera validée sans règlement)

**Inscription impérative**

par mail : la-gacilly-naturellement@kml.bzh

ou 06 83 20 74 21 / 06 48 90 80 60

**Traversée de Buissons d'Eau**  
de Erwann LHERMENIER et Pierre-Yves PROTHAIS  
**Le mercredi 30 juin à 12h15 et à 18h**



**Balade musicale en milieu naturel**  
avec imprégnations sonores et musicales

Du solo au Duo, perché dans un arbre, allongé sur un ponton,  
de l'eau jusqu'à la taille, dans un canot, ... nos deux complices  
font du bord de l'eau un espace de jeu idéal.

Ils nous proposent une balade musicale et une découverte poétique  
de ce magnifique milieu naturel qu'est la prairie derrière Artemisia

PRAIRIE NATURELLE ARTEMISIA - Tarif : -> réduit : 4 euros ; plein : 8 euros.  
L'âge -> 10 à 50 personnes - Durée -> 1h - acoustique naturelle  
billetterie et info : www.artemisia-lagacilly.fr

**COLLECTES DE PAPIER**  
**LES SAMEDIS**  
**3 JUILLET & 4 SEPTEMBRE**

Permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 9h à 12h au 9 Avenue des Archers (sous-sol)

**Nouveau : bac de récupération des bouchons plastique**

**COLLECTE DES DÉCHETS**  
**MERCREDI 14 JUIL 2021 (férié)**

Secteur concerné par le décalage de collecte :

**MERCRI : LA CHAPELLE** (Déhannaie, Ville Erma, Ville Janvier)

**Présentez votre bac pour la collecte du jeudi 15 juillet**

**Fermeture de la déchèterie**

En raison des journées de broyage des déchets verts, la déchèterie sera fermée les lundis 21 juin et 23 août.





**ÉLECTIONS**  
RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES  
Les dimanches  
20 et 27 juin 2021

**1 LES MODES DE SCRUTINS**

❖ **Les conseillers départementaux** : chaque canton élit un binôme homme-femme (et un binôme H-F suppléant). Voyez ci-contre la configuration de notre canton. **1<sup>er</sup> tour** : le binôme qui a + de 50% des suffrages exprimés et 25% des votes des inscrits est élu. Sinon, il y a 2<sup>nd</sup> tour.



**2<sup>nd</sup> tour** : peuvent candidater au 2<sup>nd</sup> tour les binômes ayant eu au moins 12,5% des voix des inscrits. Si un seul binôme a eu + de 12,5%, le binôme qui le suit peut se maintenir au 2<sup>nd</sup> tour. Si aucun binôme n'a eu + de 12,5%, les 2 binômes de tête pourront être au 2<sup>nd</sup> tour. Dans chaque canton, le binôme qui réunit le plus grand nombre de voix est alors élu.

❖ **Les conseillers régionaux** : élus par listes paritaires H-F. **1<sup>er</sup> tour** : si une liste a plus de 50% des suffrages exprimés, les sièges sont attribués directement. Sinon, il y a 2<sup>nd</sup> tour. **2<sup>nd</sup> tour** : une liste doit avoir 10% des voix du 1<sup>er</sup> tour pour candidater. Une liste qui a au moins 5% peut fusionner avec une autre qui peut se maintenir.



**Tour de fête et facteurs humains à Glénac le 8 juillet**  
C'est à une grande soirée que vous êtes invités le 8 juillet :

- 18h** : accueil au Mortier, librairie à vélo, présentation de différents vélos et essais (cargo, long tail, triporteur, couché, ...), et échanges avec les membres de l'Agence des Facteurs Humains.
- 19h** : Marionnettes avec Rouge Bombyx.
- 20h30** : Tradi-Woogie Chant accordéon-jase.
- 22h15** : Le Facteur Humain, cinéma en plein air.

**Et que viennent faire les "Facteurs Humains" à Glénac ?**  
Ils viennent chercher vos promesses de messages. En effet, les



**La Chapelle G<sup>ine</sup>** : Les travaux de la rue du Rahun devraient être terminés fin juillet comme prévu. Ceux de la rue Yves Rocher reprendront après les congés d'été, pour se terminer en septembre.

La liste arrivée en tête obtient 1/4 des sièges. Les 3/4 restants sont répartis à la proportionnelle entre les toutes les listes ayant au moins 5%, y compris la liste arrivée en tête. Les sièges sont affectés par section départementale au prorata des voix obtenues dans les départements.

**2 LES SCRUTINS DANS NOTRE COMMUNE**

🕒 **Les horaires** : les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h. Le dépouillement des votes commence à 18h.

📍 **La localisation des bureaux de vote** : ils seront installés dans des locaux permettant le respect des règles sanitaires, notamment la distanciation physique.

- Le bureau 1 de La Gacilly** -> grande halle d'Artémisia
- Le bureau 2 de La Gacilly** -> grande halle d'Artémisia
- Le bureau 3 de Glénac** -> salle des sports du Mortier
- Le bureau 4 de La Chapelle-G<sup>ine</sup>** -> salle du Phare culturel

👉 **Les règles à appliquer :**

- 👉 Port du masque et respect gestes barrière obligatoires.
- 👉 Souhait que chaque électeur ait son stylo pour signer.
- 👉 Les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce officielle d'identité valide (et la carte d'électeur).
- 👉 Ils votent séparément pour chaque scrutin, d'abord pour les régionales, ensuite pour les départementales.

👉 **Les étapes du vote pour chaque scrutin :**

- 👉 L'électeur prend une enveloppe et plusieurs bulletins de vote (confidentialité). Il peut apporter les bulletins reçus à son domicile.
- 👉 L'électeur se rend obligatoirement à l'isoloir.
- 👉 Il se présente devant l'urne où on vérifie : son identité et son inscription sur la liste d'émargement. Puis il introduit l'enveloppe dans l'urne.
- 👉 Enfin, il signe la liste d'émargement; sa carte d'électeur ou attestation lui sont rendues après avoir été tamponnées par l'assesseur.
- 👉 **Ensuite, même démarche pour le 2<sup>ème</sup> vote...**

facteurs humains sont une équipe de voyageurs à vélo qui se proposent d'aller porter en main propre à vos 'amis' d'ailleurs des messages que vous jugez « importants et pas urgents ». Le 8 juillet, vous pourrez leur donner l'adresse de la personne à qui vous souhaitez envoyer un courrier. Et dès qu'un membre de l'équipe des facteurs partira sur les routes et passera par cette adresse, il vous demandera votre courrier et l'emportera avec lui pour le remettre à son destinataire. C'est une façon originale de faire une belle surprise à des personnes que vous n'avez peut-être pas vues depuis longtemps. **Alors, venez dire aux facteurs où ira votre courrier !**

**MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND !**

☀️ **DE JOUR**  
☾ **COMME DE NUIT**  
Attention aux cris.  
Si vous faites la fête  
prévenez vos voisins



Attention aussi à vos animaux (abolements...)  
Attention aux instruments de musique, chaînes hi-fi...  
à la tondeuse ou tout autre outil de bricolage, ...